



**PROCÈS VERBAL
DE LA SESSION ORDINAIRE DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE PRIMAIRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA**

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
TENUE LE 11 NOVEMBRE 2019
CE2019-01**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Fatima, tenue à l'école de Landrienne, le 11 novembre deux mille dix-neuf, à 18 h 15.

SONT PRÉSENT(E)S :

Mmes	Valérie Thiboutot Élaine Caron Johanne Perron Nancy Marleau Jacinthe Thériault Mélanie Champagne Vicky Morin Nancy Létourneau
------	--

M.	Normand Cossette
----	------------------

SONT ABSENT(E)S

Mme	Nancy Beaulieu
-----	----------------

VÉRIFICATION DU QUORUM

Il est 18 h 15. Mme Létourneau souhaite la bienvenue. L'assemblée est présidée par Mme Mélaine Champagne

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 11 NOVEMBRE 2019

L'ordre du jour du 11 novembre 2019 est lu, puis adopté par madame Nancy Marleau.

SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 juin 2019 et du 24 SEPTEMBRE 2019

Le procès-verbal du 11 juin 2019 est lu et adopté tel que présenté.

CE-001-20

Adopté par madame Élane Caron

Le procès-verbal du 24 septembre 2019 est lu et adopté tel que présenté.

CE-002-20

Adopté par madame Vicky Morin

ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Madame Nancy Létourneau nous fait le résumé des règles. Aucun changement n'a été fait.

CE-003-20

Adopté par madame Johanne Perron

ADOPTION DU BUDGET DU CE

Budget de 500 \$ pour le gardiennage, les déplacements, le repas à la semaine des enseignants, ainsi que le dernier CE au restaurant.

CE-004-20

Adopté par monsieur Normand Cossette

**ADOPTION DU
CALENDRIER DE TRAVAIL
DU CONSEIL**

Présentation du calendrier par madame Nancy Létourneau. Le calendrier est le même que l'an dernier.

CE-005-20

Adopté par madame Johanne Perron

**DÉNONCIATION
D'INTÉRÊT, S'IL Y A LIEU**

Madame fait la présentation du document dans le cas où un des membres auraient à le compléter.

**ADOPTION DE L'ÉTAT
DES RÉSULTATS
FINANCIERS 2018-2019**

Madame Létourneau présente le budget de l'école de Landrienne. Un léger déficit de 880\$ est relevé. Les membres sont satisfaits des résultats.

CE-006-20

Adopté par madame Johanne Perron

Madame Létourneau présente les résultats financiers 2018-2019 du service de garde de Landrienne.

CE-007-20

Adopté par madame Nancy Marleau

**ADOPTION DES
MESURES BUDGÉTAIRES
ACCORDÉES 2019-2020**

Madame Létourneau présente la description des différentes mesures budgétaires allouées par le MEES. Certaines subventions ont été retirées pour de nouvelles qui ont été créées. Il faut se rappeler que l'IMSE de notre école a été modifié pour 2019-2020. L'école de Landrienne est passée de 10 à 5, cela a un impact sur le financement, malgré que le comité de répartition des ressources de la CSH se soit préoccupé de ne pas faire diminuer le financement de ses écoles qui sont dans la même situation.

**CRITÈRES D'INSCRIPTION
CSH 2020-2021**

CE-008-20

Adopté par madame Mélanie Champagne

Présentation des critères d'inscription 2020-2021. Madame Létourneau présente le document et fait la demande aux membres de faire le message aux parents qui ont des enfants de 4 ans de ne pas oublier les dates importantes pour l'inscription de leur enfant pour la prochaine année scolaire.

**APPROBATION DE LA
PROGRAMMATION DES
SORTIES ÉDUCATIVES
(ART. 87)**

CE-009-20

Adopté par madame Éline Caron

Madame Létourneau présente la lettre pour le voyage des élèves de 6^e année qui aura lieu à Huntsville du 15 au 18 juin 2020.
Sortie des maternelles 4 et 5 ans : Bibliothèque de Barraute et piste d'hébertisme au Mont-Vidéo. Date à venir
Sortie pour les élèves de 5^e et 6^e années : Ski de fond au camp Dudemaine en janvier et février 2020.
Pratique de chorale le 16 décembre et spectacle présenté du le parvis de l'église le 17 décembre à 11 h 20.

RAPPORTS

a. Direction;

Madame Létourneau présente deux documents en lien avec la Zone turbulente. Elle explique l'intention et les bienfaits de cette activité pour les élèves qui ont besoin de bouger et de dépenser leur énergie dans la neige. La zone comble des besoins et apporte des bienfaits. Les membres sont d'accord à ce que la zone soit mise en application lorsque la quantité de neige sera suffisante dans la cour d'école. Il est proposé de mettre le document explicatif sur la page Facebook de l'école.

**b. Représentant des
enseignants;**

Activité de guitare sur l'heure du dîner avec M. Normand.

Projet de Tawashi pour les élèves de maternelle 5 ans et la classe de 3^e année.

c. Représentant de l'OPP;

Madame jacinthe Thériault fait un retour sur l'activité de décoration des Cupcakes à l'Halloween.

Le 20 décembre, l'OPP organisera à nouveau son souper de Noël. Le même type de repas que les autres années sera offert puisqu'il satisfait tous les enfants.

d. Représentant comité de parents.

Madame Thériault mentionne qu'il y a très peu de parents dans le comité. Elle demande que si nous connaissons des parents dans d'autres CÉ de notre commission scolaire, de les informer et publiciser le comité de parents.

Aucune

CORRESPONDANCE REÇUE

QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Karolyne Montambault questionne la zone turbulente. Madame Létourneau lui indique que tout parent qui a des questions sur ce type d'animation peut communiquer avec elle.

AUTRES SUJETS

ÉVALUATION

Belle rencontre

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Mélanie Champagne lève l'assemblée.

Il est

20 h 12.

Mélanie Champagne, Présidente

Nancy Létourneau, Directrice